

# ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Nance (39)



INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SITE DE TRI DE PILES ET D'ACCUMULATEURS USAGES

29 JUILLET 2025 – VERSION 3

REF : 21334224

CE RAPPORT A ETE ELABORE AVEC LE CONCOURS DU  
SERVICE MAITRISE DES RISQUES DE BUREAU VERITAS

AGENCES DE REIMS ET DE DIJON – REGION  
BOURGOGNE FRANCE COMTE / CHAMPAGNE ARDENNE  
54 RUE RENE CASSIN  
51 430 BEZANNES



BUREAU  
VERITAS

Shaping a World of Trust

## ~ VALIDATION / HISTORIQUE DES MODIFICATIONS ~

### VALIDATION

REDACTEURS	FONCTION	DATE	SIGNATURE
Julie DELABIE	Chef projet Environnement <a href="mailto:Julie.delabie@bureauveritas.com">Julie.delabie@bureauveritas.com</a> Agence de Reims – Région Bourgogne Franche Comté / Champagne Ardenne Bureau Veritas Exploitation	29/07/25	
Thomas BUTEL	Consultant HSE <a href="mailto:Thomas.butel@bureauveritas.com">Thomas.butel@bureauveritas.com</a> Agence de Dijon – Région Bourgogne Franche Comté / Champagne Ardenne Bureau Veritas Exploitation	29/07/25	
VERIFICATEUR	FONCTION	DATE	SIGNATURE
Francis PERNOT	ADLCA-TTP – Responsable de site 2 Chemin de Savignois F - 39140 BLETTERANS +33-(0)3.84.44.41.90 Mail : <a href="mailto:cadre.ttp@adlca.fr">cadre.ttp@adlca.fr</a>	31/07/2025	Francis PERNOT
APPROBATEUR	FONCTION	DATE	SIGNATURE
P. ANTOINE	Président ADLCA Association Départementale de Lutte Contre les Addictions 9, avenue Jean Moulin, 39 000 Lons-le-Saunier	31/07/2025	p/o Denis LAMARD Directeur Général Adjoint

### HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

DATE	VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION
27 février 2024	0	Création du document
20/02/2025	1	Intégration des compléments et correctifs demandés dans le courrier DREAL n° CF/VV/2024/L_420 du 14/12/2024. Intégration de compléments d'études fournies en février 2025 par ADLCA / modifications de fond.
27/02/2025	2	Modifications apportées suite à relecture du dossier par ADLCA
11/07/2025 et 29/07/2025	3	Intégration des compléments et correctifs demandés dans le courrier DREAL n° CF/MB/2025/L_232 du 16/06/2025 et modifications apportées suite relecture du dossier par ADLCA le 29/07/2025 (cadre TTP).

La police d’écriture en bleu dans le corps de la présente étude correspond à l’intégration des éléments de réponses à la demande de compléments et correctifs de la DREAL dans son courrier référencé CF/VV/2024/L\_420 du 14/12/2024, ainsi que suite à la réunion d’échange ADLCA / DREAL / Bureau Veritas en date du 28/01/2025. La présente étude a également été mise à jour notamment par l’intégration de nouveaux éléments fournis par ADLCA en février 2025 apportant des modifications de fond.

La police d’écriture en vert dans le corps de la présente pièce jointe correspond à l’intégration des éléments de réponses à la demande de compléments et correctifs de la DREAL dans son courrier référencé CF/MB/2025/L\_232 du 16/06/2025 et modifications de fond.

## ~ SOMMAIRE GENERAL ~

### LETTRES DE DEMANDE ET DE DEROGATION DU PLAN D'ENSEMBLE

### CERFA 15964\*03

### VOLET PIECES COMMUNES AU DOSSIER

- |   |           |
|---|-----------|
| • PLAN DE SITUATION                             | PJ N°1    |
| • ELEMENTS GRAPHIQUES, PLANS OU CARTES UTILES   | PJ N°2    |
| • MAITRISE FONCIERE DU TERRAIN                  | PJ N°3    |
| • EVALUATION ENVIRONNEMENTALE OU ETUDE D'IMPACT | PJ N°4    |
| • RESUME NON-TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT      | PJ N°4BIS |
| • NOTE NON-TECHNIQUE DU DOSSIER                 | PJ N°7    |

### VOLET ICPE

- |   |          |
|---|----------|
| • DESCRIPTION DES PROCEDES DE FABRICATION   | PJ N°46  |
| • CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES   | PJ N°47  |
| • PLAN D'ENSEMBLE A L'ECHELLE 1/200EME MINIMUM  | PJ N°48  |
| • ETUDE DE DANGERS  | PJ N°49  |
| • L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE PREVUE DES DECHETS   | PJ N°51  |
| • LA MANIERE DONT LE PROJET EST COMPATIBLE AVEC LES PLANS NATIONAUX DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS, AINSI QUE LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES            | PJ N°52  |
| • LE CONTENU DE L'ETUDE D'IMPACT PORTANT SUR LES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES Y COMPRIS LE RAPPORT DE BASE   | PJ N°57  |
| • UNE PROPOSITION MOTIVEE DE RUBRIQUE PRINCIPALE CHOISIE PARMI LES RUBRIQUES 3000 A 3999 QUI CONCERNENT LES INSTALLATIONS OU EQUIPEMENTS VISES A L'ARTICLE R.515-58 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT                            | PJ N°58  |
| • UNE PROPOSITION MOTIVEE DE CONCLUSIONS SUR LES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES RELATIVES A LA RUBRIQUE PRINCIPALE   | PJ N°59  |
| • L'AVIS DU MAIRE OU DU PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMPETENTE EN MATIERE D'URBANISME, SUR L'ETAT DANS LEQUEL DEVRA ETRE REMISE LE SITE LORS DE L'ARRET DEFINITIF DE L'INSTALLATION | PJ N°63  |
| • <u>LE MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES</u>   | PJ N°68  |
| • JUSTIFICATION PARUTION DE L'ARRETE MODIFICATIF DU PLU   | PJ N°69  |
| • DEMANDE D'AUTORISATION ANTICIPEE DE TRAVAUX   | PJ N°139 |